

# Bonne rentrée 2015...

Et pour bien commencer l'année scolaire,

**Le FORUM des ASSOCIATIONS**

Le Vendredi 4 Septembre à 17 heures

Salle des Fêtes

## Nous recherchons des bénévoles pour accompagner les Temps d'Activités Périscolaires:

Vous pouvez rejoindre l'équipe des bénévoles, si vous disposez d'un peu de **temps libre** certains après-midis (mardi, jeudi, vendredi ou lundi de 15h30 à 16h30), et d'une **envie de partager** une activité avec les enfants.

**Contacts : Isabelle Kerlock 06 98 56 92 99 ou Danielle Clocheau 06 75 12 26 86 ou la Mairie 04 76 89 44 11.**

## Finalisation du Plan Local de Sauvegarde en cas de risques majeurs

La procédure qui sera engagée de Septembre à Novembre 2015 a fait l'objet d'un article page 22 du Bulletin de Mai 2015. Rappelons que des **visites de concertation** auront lieu par hameau pour établir un organigramme d'action en cas de crises liées à la survenue de risques majeurs. Elles seront suivies d'une **réunion publique** de présentation du PLS amendé par les observations de la population.

# A vos agendas, ce qu'il faut retenir...

## Septembre

### Mercredi 9 Septembre

Conseil Municipal à 21h00

### Samedi 19 et dimanche 20

Journées européennes 2015 du Patrimoine:

### Samedi 19 Septembre

- Visite de l'église non-stop par l'association VPP.
- 17h45 Présentation par l'atelier Jouve-Malfatto du travail de restauration de l'église déjà réalisé.
- 17h30 Conférence du Pr d'Histoire Médiévale D. RIGAUD de l'UPMF « Sous la protection de St-Christophe. Les peintures murales récemment découvertes à Venon ».
- Projection non-stop de films anciens : «100 ans des hommes et des paysages de Venon ». Ass. AVENIR

### Dimanche 20 Septembre

- Visite non-stop du Château de Venon : escalier prix du « Geste d'or » 2013, salle avec plafond à la française.

## Samedi 26 Septembre

Repas de l'association

AVENIR. Réservation :

[gerard.veillon@orange.fr](mailto:gerard.veillon@orange.fr)

## Dimanche 27 Septembre

Rallye orientation

Par équipe ou en famille, prenez le départ entre 8h30 et 10h00, d'un rallye organisé par 3 iséroises dont une Venonaise.

## Dimanche 27 Septembre

**Marché fermier** Ferme de Pressembois.

Du 10/09 au 10/11,

Finalisation du Plan local de sauvegarde

## Octobre

**Dimanche 25 Octobre :**

**Marché fermier** Ferme de Pressembois.

## Novembre

### Mercredi 11 Novembre:

Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, 10h15.

## Décembre

### Dimanche 6 Décembre

Repas de Noël

Offert aux venonais à partir de 70 ans ; ouvert à tous avec participation.

### Dimanches 6 et 13 décembre

Elections régionales

### Information aux propriétaires

Vous êtes propriétaire d'une maison inoccupée ou d'un logement que vous souhaitez louer:

Contactez « **Un Toit Pour Tous** » (Partenaire de la Fondation de l'Abbé Pierre): aide à la rénovation et sécurisation du risque locatif

Festival de musique classique **THALIE** de début juillet : ne ratez pas le résumé en images sur <http://www.venon.fr>

# ...Les activités des associations

L'Amicale venonaise, en plus de ses activités habituelles (voir feuille distribuée dans les boîte à lettres), organise à la rentrée 2015, de nouvelles activités pour les enfants à partir de 6 ans : arts plastiques le mardi de 17h00 à 18h00; mais aussi pour les 10 -17 ans, HIP-HOP les jeudis de 18h15 à 19h45. Inscriptions avant le 20 Septembre [bourguignon.christiane@wanadoo.fr](mailto:bourguignon.christiane@wanadoo.fr) . Début des cours en octobre.

L'Association Venon Sérénité reprend ses cours de Yoga en Octobre : Adultes : mercredi 8h-9h yoga tonique et de 19h15 à 20h30 Yoga sophrologie ; enfants : mardi de 16h30 à 17h30 Infos [danielle.guigon@neuf.fr](mailto:danielle.guigon@neuf.fr) Début des cours en octobre.

**Grand Champ** : Reprise de la Chorale le jeudi 10 septembre à 20h00

L'Association Musicale de Venon vous propose des cours de Guitare, Piano, Flûte, Batterie, Solfège, Violon et Accordéon, pour tous les niveaux et tous les âges à des tarifs très compétitifs.

Présents au Forum des Associations, venez nous rencontrer pour vous inscrire ou pour tout renseignement. Plus d'info sur le <http://ecolemusique.venon.free.fr> ou nous contacter par mail : [ecolemusique.venon@free.fr](mailto:ecolemusique.venon@free.fr)

MASNAT et J. BURNER représenteront désormais, aux côtés de J. CHEVALIER, élue, la commune de Venon dans le Collectif de Solidarité Internationale du canton.

## RECRUTEMENT d'un AGENT RECENSEUR pour le recensement du 21 janvier au 20 février 2016

L'agent recenseur devra effectuer une tournée de reconnaissance (repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordinateur), déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis, collecter les réponses aux questionnaires sur internet, rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine, restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

### Comment se déroule le recensement ?

Une journée de formation est à prévoir courant octobre-novembre 2015

Préparation de l'enquête entre début novembre et le démarrage de l'enquête (4 jours)

Réalisation de l'enquête du 21 janvier au 20 février 2016

### Qualités requises :

Disponibilité, capacités relationnelles, moralité, neutralité et discrétion

### N.B. Véhicule indispensable

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de La Mairie, en charge de ce recrutement.

## REVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ELECTORALES

Afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, exceptionnellement en 2015, les demandes d'inscription déposées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération pour permettre aux électeurs de voter dès le 1<sup>er</sup> décembre. En revanche, les demandes d'inscription déposées entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront de voter qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars. (Décret n°2015-882 du 17 juillet 2015)

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir.

### PIECES A PRODUIRE A L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION :

- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription,
- une justificatif pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des 6 mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.)

**Inscription en mairie ou sur Mon Service Public.fr**